

## **Centres d'Information et d'Orientation du Val de Marne : danger imminent !**

Après la Seine-et-Marne et à l'instar de la Seine-Saint-Denis, **le Conseil départemental 94 fait le choix**, à la rentrée 2017, **de se désengager du financement des dix CIO dont il a la charge** (Champigny, Charenton, Choisy-le-Roi, Créteil, Ivry-sur-Seine, L'Hay-les-Roses, Nogent, Saint-Maur, Villejuif, Vincennes) mettant en avant le contexte de contrainte budgétaire tendue pour les collectivités territoriales.

**Pour autant le rectorat n'entend pas reprendre l'ensemble de ces CIO**, mais simplement redéployer les CIO sur le département. Le résultat sera donc la perte sèche de quatre CIO !

Il nous paraît pour le moins paradoxal que le Conseil départemental, qui est particulièrement sensible à l'aide à apporter aux jeunes des milieux populaires et leur familles et qui met l'adolescent au centre de son projet éducatif, contribue par cette décision à favoriser le démantèlement du service public d'orientation de l'Éducation nationale, en laissant le champ libre aux officines privées et aux gourous de tous poils.

Le SNES-FSU se bat depuis plusieurs mois pour obtenir du Ministère de l'Éducation Nationale un plan de reprise progressive de tous les CIO. La carte correspondant aux CIO que l'État s'engage à conserver dans l'académie de Créteil se traduira, si elle est appliquée en l'état, par la suppression de 14 CIO sur 40 dans une académie, dont les caractéristiques rend ce service public indispensable !

### **Supprimer des CIO :**

- c'est supprimer des lieux à proximité des établissements scolaires où les élèves peuvent venir s'informer et participer à des activités sur l'orientation
- c'est perdre un peu plus le contact avec les décrocheurs
- c'est rendre plus difficile le travail avec les parents et les équipes éducatives des collèges et lycées
- c'est agrandir les secteurs d'intervention d'un CIO et les distances pour les collègues et les familles

**Le conseil départemental doit revoir sa décision.**

**Il faut que le ministère de l'Éducation Nationale s'engage à reprendre dans un délai raisonnable tout le réseau.**

Les commissaires paritaires SNES-FSU Créteil:

Géraldine Duriez (06.88.78.50.51)

Myriam Nabal

Corine Tissier (06.28.03.27.04 ou corine.tissier@snes.edu)

Corinne Zitte

**Une information syndicale est organisée  
lundi 04 juillet de 13h à 15h  
à la Maison des Syndicats de Créteil  
suivie d'un rassemblement au rectorat (16h),  
avec demande d'audience auprès de la rectrice.**

**Venez nombreux!**